

FICHE TECHNIQUE

Bassin de décantation des laitances de béton



I. Contexte

Le nettoyage des centrales à béton, des camions malaxeurs, des bétonnières et du petit matériel consomme de grandes quantités d'eau.

Ces eaux de lavage sont :

- chargées de **laitances**, mélange très fluide de ciment, d'éléments fins et d'eau
- **basiques** (pH de 12 à 13)
- souvent chargées de **métaux**, dus aux adjuvants qui sont des produits dangereux

II. Risques liés aux eaux de lavage

- Altération de la santé des ouvriers due aux rejets **corrosifs**
- **Encombrement et dégradation** des réseaux
- Sédimentation dans le sol, **obstruction du milieu naturel et altération de la faune aquatique**

III. Solutions de traitement des eaux

- Réalisation d'un bassin de décantation **étanche** ou **filtrant**
- Dépôt des eaux de rinçage des outils et des surplus de béton (nettoyage toupies, bétonnière...)
- Décantation : les particules solides se déposent au fond du bassin
- Infiltration, évaporation ou pompage de l'eau claire
- Curage du béton solidifié et stockage avec les autres déchets inertes.



IV. Illustrations



Identification d'une zone pour installer le bassin
Cette zone est choisie en fonction des contraintes du chantier (en dehors des zones de circulation, de stockage et de construction) et sera conservée (dans la mesure du possible) pendant toutes les phases d'utilisation du béton.

Chantier : JEORCA
MO : AD Construction
Pilote environnement : CAPSE NC



La dimension du bassin est fonction des quantités de béton à traiter et de la place disponible sur le chantier.

Pour les chantiers les plus exigus, il est recommandé de ne pas nettoyer les résidus des toupies dans le bassin de chantier, mais de les faire nettoyer au niveau de la centrale à béton d'où ils proviennent.



Ce bassin est semi-perméable : géotextile qui laisse l'eau s'infiltrer et retient les particules fines.

En zones sensibles (milieux naturels à protéger à proximité, bord de mer, nappe phréatique sous-jacente et sol poreux), il est fortement conseillé de réaliser un bassin imperméable (couche imperméable d'argile ou bâche plastique imperméable remplaçant le géotextile).



Chantier : JEORCA
MO : AD Construction
Pilote environnement : CAPSE NC

Utilisation du bassin : déversement du surplus de béton et de l'eau, nettoyage des outils.

Entretien : le bassin est à curer en moyenne 1 fois par semaine (temps nécessaire au béton pour se solidifier dans le bassin).

Les déchets solides de béton et de terre curés sont évacués en tant que déchets inertes.